

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU

Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol III

Montréal, (Bas-Canada) 22 Juin 1861

No. 24.

SOMMAIRE.—Chronique.—Lecture du Rév. M. Nercam sur l'Éducation, le 26 mai 1857.—Guérison de Mlle. Adeline Lemonde.—Un Normand qui craint de se compromettre.—Faits Divers.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE: Du Chant Ecclésiastique et de l'Art chrétien en général.—M. de Montalembert et l'Art Antique.—Nouvelles de la Cochinchine.—Le Conseiller du Peuple dans les circonstances présentes.

Ce que nous disions, au dernier No. de l'*Echo*, du retour des esprits à l'Art religieux de l'Eglise, s'accomplit non-seulement pour la musique et pour le chant sacré, mais aussi pour les autres formes de l'Art, c'est-à-dire pour la Peinture, pour la Sculpture et pour l'Architecture.

De même que l'on a trouvé que les vieux Moines avaient découvert en musique la forme la plus convenable pour l'expression du sentiment religieux, la forme la plus grandiose, la plus majestueuse et la plus spiritualiste que l'on pût imaginer, de même on a été obligé de convenir qu'ils avaient été tout aussi bien inspirés quant aux autres manifestations de l'Art.

La Peinture et la Sculpture antiques ne savaient exprimer que la beauté extérieure et quelques émotions physiques et tout humaines; la Peinture et la Sculpture religieuses, fondées par les hôtes des cellules et des communautés monastiques, ont prétendu exprimer quelque chose de plus, la *Prière*, les communications avec Dieu, et cette transfiguration qu'imprime aux traits de l'homme la pratique de ces vertus célestes, qui depuis le Christianisme se sont répandues parmi les hommes.

Le monde antique les ignorait; il ne connaissait que la terre; et le ciel qu'il rêvait ne s'élevait guère au-delà de l'idée d'un lieu de plaisir trivial et grossier; le monde chrétien a aperçu de nouvelles grandeurs et des félicités plus pures, et il a représenté ses saints, les yeux inspirés par l'extase, les traits sanctifiés et transfigurés par la pratique des œuvres sublimes, entourés de l'aurore et planant au milieu des cieux constellés d'or.

Le paganisme ne pouvait rien imaginer de semblable; la différence qui se trouvait dans deux civilisations si opposées devait se retrouver dans leurs œuvres,

tout ce qui nous reste de la Peinture et de la Sculpture antiques, suivant les autorités les plus compétentes ne nous révèlent qu'une seule beauté, toute matérielle, la forme extérieure.

Or, par autorités compétentes nous entendons les juges les plus intelligents à notre époque, des besoins de l'âme, comme M. de Maistre, M. de Châteaubriand, M. de Montalembert et ainsi les hommes les plus éminents de l'école catholique.

Aussi quelle différence entre les œuvres froides et inanimées de l'Art Antique, du moins sous le rapport des sentiments, et tous les chefs-d'œuvre de l'Art chrétien, ces milliers de statues, et de saintes images si douces à considérer sur les fonds d'or des vieilles basiliques!

Quelle différence entre l'Apollon du Belvédère, la Diane, le Laocoon, qui n'expriment rien que de terrestre, et ces saints et ces saintes et ces anges et ces madones que les moines et les artistes chrétiens ont révélés au monde.

Il y a la même distance, que celle que l'on trouve entre le monde sensuel de l'Antiquité et le monde surnaturel révélé par le christianisme.

Mais les temps de foi ont été remplacés par des temps d'indifférence; la vie de l'âme a été regardée comme peu de chose et l'on est revenu aux inclinations matérielles des anciens.

Alors, suivant l'énergique expression de M. de Montalembert, "on a vu des artistes modernes, comme Michel-Ange lui-même et parfois Raphaël nous représenter J. C. sous la forme de Jupiter, les saintes sous l'aspect des Venus immodestes, nos martyrs comme des gladiateurs, et au lieu des Anges, simplement des cupidons."

Ce qui s'est accompli pour la Peinture et la Sculpture se rencontre de même pour l'Architecture. A des dogmes tout terrestres et matériels, correspond une Architecture lourde, trappue et massive, comme on la trouvait en Egypte, et dans les Indes. A une religion sensuelle et voluptueuse répondent ces brillantes salles de bals et de festins que le paganisme regardait comme ses temples.

A une autre religion il a fallu quelque chose de plus

grand, d'aérien, de vraiment surnaturel, et c'est ce que l'on trouve dans l'œuvre des Architectes Evêques, Prêtres et Moines, dont les travaux ont couvert le monde avec une telle richesse, une telle variété et une telle fécondité.

Or, notre époque revient à toutes ces formes respectables ; elle sait admirer ce qu'il y a de beau et de grand dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique et payenne. Mais elle sait quels trésors de foi, de sentiments religieux ont été amassés pendant 1400 ou 1500 ans dans les œuvres anciennes de l'art chrétien.

Quelqu'admirables que puissent donc être les productions de la musique profane, ce sera toujours au chant sacré, au chant ecclésiastique qu'il faudra en revenir pour comprendre le sentiment religieux, pour connaître les moyens de pénétrer l'âme, de l'élever au-dessus des émotions terrestres et la reporter vers son Dieu.

Mais, si on néglige, si on méconnaît les richesses que renferment les œuvres des siècles de foi, on pourra, il est vrai, faire de l'art, mais de l'art profane, mondain, froid et mort comme le paganisme qui l'aura inspiré, jamais rien d'utile pour les besoins du cœur et de l'âme.

Or, ce que l'on dit de la musique, on peut tout aussi bien le dire des autres arts.

Depuis l'établissement du Christianisme le monde a vu se révéler un art nouveau, art éminemment spiritualiste et religieux dont les produits sont comme l'enseignement le plus fort, la prédication la plus touchante et auquel les générations se sont toujours montrées attachées en proportion de leur Foi et de leur zèle pour les idées religieuses.

Saluons avec bonheur le retour vers cet art qui signale notre époque ; cet amour pour les vieux chants religieux de l'Eglise, comme pour les autres formes de l'esthétique chrétienne, est un signe à ajouter à tant d'autres pour donner bon espoir de l'avenir, signe qu'il ne faut pas négliger et qui serait d'un si puissant secours sur tant d'âmes et tant d'esprits soucieux du bien et de la vérité.

Les nouvelles de la Cochinchine ont été confirmées : après l'occupation du territoire de Saïgon et de cette ville qui n'a pas moins de 150,000 âmes, les populations environnantes dans toute l'étendue du Cambodge et de la Cochinchine proprement dite, sont venues faire leur soumission.

Le Cambodge et la Cochinchine forment à peu près le tiers de l'Empire Annamite qui a près de 400 lieues de longueur sur 200 de largeur, et qui compte 23 millions d'habitants.

Ce qui est intéressant au point de vue religieux, c'est le nombre des Catholiques existant dans l'Empire Annamite : le Tonkin, province du nord de cet empire a 300,000 Catholiques, la Cochinchine près de 80,000.

C'est donc un point important à occuper pour la

France sur ces mers éloignées. Nous aurons bientôt d'autres détails.

Le temps et le défaut d'espace nous ont empêché de rendre compte du *Conseiller du Peuple* aux premiers jours de son apparition ; nous pensons qu'on peut surtout utilement en parler dans un temps comme celui-ci, où les bons catholiques sont appelés à exercer bientôt leurs droits de citoyens, et à en remplir les devoirs si importants.

Depuis que l'ouvrage a paru d'excellents comptes-rendus en ont été faits dans le *Courrier du Canada* et dans le *Journal de l'Instruction Publique*, nous souscrivons de tout cœur aux éloges qu'on en a donnés, et pensant qu'il ne peut mieux être recommandé qu'en le produisant au grand jour, nous donnons ici les extraits si bien choisis par la revue bibliographique du *Journal de l'Instruction Publique* :

LE CONSEILLER DU PEUPLE, ou Réflexions adressées aux Canadiens-Français, par Un Compatriote, 218-iv p. in-12. Exsèbe Senécal. Prix : 25 cts.

L'auteur anonyme, qui a fait tirer à quatre mille exemplaires ce petit ouvrage et qui le fait vendre, ou plutôt distribuer, à si bas prix, est certainement animé d'un zèle et d'un désintéressement qui ne sont égaux que par sa modestie. Les premiers chapitres ont trait à la politique et aux rapports qui existent entre la religion et la politique. Les deux derniers traitent de la colonisation et de l'avenir du peuple canadien. Nous en faisons des extraits assez copieux, ne croyant pouvoir faire un meilleur usage de nos colonnes. Le premier a trait à la colonisation :

« La province du Canada (outre les possessions de l'Ouest qui ne sont pas encore ouvertes à la colonisation) comprend un territoire de plus de 116,000 lieues carrées, et croirait-on qu'il n'y a pas encore 14,000 lieues carrées d'habitées ? Ce n'est donc pas l'espace qui nous manque. On conçoit l'émigration d'un pays dont la population n'est plus en rapport avec le territoire ; que le surcroît de population à qui le sol ne peut donner la subsistance se répande dans des pays étrangers, est chose toute naturelle ; mais pour les Canadiens, ce n'est pas le cas.

« Serait-ce la liberté qui nous manquerait ? Serions-nous forcés par l'oppression de nous séparer de la terre natale ? Mais nulle part ailleurs les peuples ne jouissent d'une plus grande liberté, nulle part ailleurs les peuples ont moins d'impôts à payer.

« Serait-ce l'ingratitude du sol qui porterait le Canadien à aller chercher fortune en dehors de son pays ! Mais peut-on appeler ingrat un sol qui rend, en moyenne, au-delà de vingt-deux minots par acre, comme on le voit par une « Esquisse sur le Canada », publiée l'année dernière, par ordre du Gouvernement ? A l'exposition de Paris, un premier prix a été décerné au blé canadien, récolté près de Toronto. Il est vrai qu'il y a quelque différence entre le climat du Haut et du Bas-Canada. « Le blé canadien, dit cette même esquisse, est de qualité si supérieure que les manufacturiers américains l'achètent pour le mélanger avec le grain des Etats-Unis, dans le but d'améliorer la qualité de leur fleur, et de la rendre propre à l'exportation. »

« Le Canada est d'une immense étendue ; bien cultivé, il peut nourrir, non-seulement les enfants du sol, mais encore le surplus de la population du Vieux-Monde ; l'intérêt général est que la population augmente, que les terres se défrichent ; c'est si bien le cas que le gouvernement croit devoir faciliter l'entrée dans le pays aux colons étrangers ; et cependant, chose étonnante, pendant que ceux-ci viennent chercher en Canada une subsistance que ne peuvent leur donner les vieux pays, les Canadiens quittent leur patrie pour aller chercher fortune ailleurs !

« Combien d'étrangers sont venus s'établir ici avec des ressources très-limitées ! Combien qui y sont venus n'ayant pour

toute richesse que leur courage?—et qui aujourd'hui jouissent d'une certaine aisance. Comment donc s'expliquer ce singulier phénomène d'une jeunesse qui tourne le dos à son pays natal? phénomène alarmant, car il faut un motif puissant pour déterminer un jeune homme à se séparer de ce qu'il a de plus cher au monde, à quitter son pays natal, sa famille, ses amis d'enfance, à immoler le sentiment le plus fort qui se trouve dans le cœur de l'homme—l'amour de la patrie. Les plus grands maux même ne réussissent pas toujours à nous faire rompre les liens qui nous unissent à elle. C'est un fait digne de remarque; quelque ingrate que soit la terre qui nous a vu naître, quelque dur que soit le climat des lieux qui nous rappellent les jours de notre enfance, on n'y trouve rien de comparable; on s'y affectionne toujours de plus en plus. Les persécutions même dont on y a été l'objet, les privations qu'on y a souffertes ne font que resserrer les liens qui nous y attachent. Il semble que nous ayons consacré ces lieux par nos souffrances, et que par là ils nous soient devenus plus chers."

Après avoir donné un extrait d'un projet de colonisation, et une description assez saisissante de la condition des Canadiens émigrés aux États-Unis, il nous fait la peinture suivante de l'établissement d'une nouvelle paroisse dans le Bas-Canada :

"Vous venez d'entendre parler, mes amis, de l'état des émigrés Canadiens-Français chez nos voisins; ce récit est affligeant en même temps qu'il est très exact. Écoutez, maintenant, un autre récit plus consolant, écoutez un autre missionnaire qui va vous parler de l'état du colon qui, après avoir lutté pendant quelque temps contre les difficultés inévitables que doit surmonter celui qui ouvre une terre neuve, se voit établi dans le Canada :—

"Il n'y avait personne résidant dans ce township (Cathcart), il y a dix-sept ou dix-huit ans. Tous les colons qui y sont venus s'établir étaient dans la plus grande pauvreté, dénués de tout, manquant même bien souvent des choses nécessaires à la vie, et plusieurs d'entre eux chargés de dettes.

"C'étaient pour la plupart de bons pères de familles qui, étant obligés de gagner leur vie et celle de leurs enfants chez les cultivateurs des anciennes et vieilles paroisses, n'avaient aucune espérance d'établir près d'eux leurs enfants; craignant que ceux-ci n'allaient en pays étranger, ils ont pris le chemin de la montagne. Leur hache et leur courage étaient tout ce qu'ils avaient. Que de misères ils ont eu à endurer les premières années! Ils n'étaient logés que dans de pauvres cabanes, ne se nourrissant que bien misérablement! Ils étaient obligés de transporter, sur leurs dos, leurs provisions, de quatre et six milles. Mais aussi, qu'ils étaient bien récompensés de toutes leurs peines, de leurs misères, et surtout de tant de privations, aussitôt qu'ils pouvaient confier quelques grains à cette terre arrosée par leurs sueurs. Des récoltes abondantes étaient leurs récompenses, et les engageaient à ouvrir davantage ces terres pour semer beaucoup plus l'année suivante. C'est ainsi qu'après trois ou quatre ans ces pauvres colons récoltaient assez pour nourrir leurs familles l'hiver suivant. Quelle joie pour ces familles entières d'avoir un *chez soi*, une récolte abondante, de ne plus être obligées de gagner leur pain par leur travail de tous les jours chez un étranger, obligées de se plier aux caprices des uns et des autres. Ces pères de familles ayant pris trois ou quatre cents acres de terre, ont ensuite établi leurs enfants, et se sont ainsi assurés que ces derniers ne les laisseraient pas. Quelle consolation pour leurs vieux jours! Dans toute la mission, il y a au-dessus de cent familles venues pour s'établir, il n'y a que douze ou quinze ans, qui vivent maintenant à l'aise. Beaucoup ont payé leurs dettes; quelques-uns même, qui n'avaient absolument rien, il y a douze à quinze ans, peuvent maintenant vivre avec la rente seule de leur argent.....

"Depuis le premier colon venu pour s'établir dans ma mission, en comptant ceux qui y résident aujourd'hui et ceux qui en sont partis, ce nombre peut s'élever à peu près à trois cents. Sur ces trois cents, il y a actuellement cent Canadiens et Irlandais qui vivent à l'aise, et certainement cinquante qui ont aussi un *chez soi*, mais qui ne sont pas aussi riches. Voilà, par conséquent, cent cinquante familles, toutes, à l'exception d'une dizaine, venues très

pauvres, la plupart avec des dettes, qui sont aujourd'hui très-bien en état de vivre, quelques-unes même sont riches.

"Maintenant qu'on prenne un nombre semblable, c'est-à-dire trois cents familles canadiennes, qui ont laissé leur cher Canada pour les États-Unis, et dans ce nombre qu'on m'en trouve cent, ou même cinquante seulement qui vivent à l'aise, et dont quelques-unes seraient bien riches."

"Ces citations établissent plusieurs faits importants, savoir :— que la condition morale des Canadiens qui émigrent aux États-Unis est déplorable, que leur condition sociale n'est guère plus digne d'envie; ces deux faits sont plus que suffisants pour empêcher la jeunesse canadienne de diriger ses pas vers cette terre qui ne lui offre aucun avantage sous aucun rapport. Un autre fait qui ressort de ces citations, c'est que le Canada, quelque peu favorable qu'il soit pour l'établissement de nouvelles colonies—comme le prétendent quelques-uns—offre cependant plus d'avantages au colon canadien que les États-Unis. La comparaison, faite sous le seul rapport de l'intérêt matériel, donne la préférence au Canada."

Dans le dernier chapitre, l'auteur traite de quelques-unes des plaies qui rongent notre société.

"10. LE LUXE.—Le luxe a incontestablement envahi tous les rangs de la société; depuis les riches jusqu'aux pauvres, il y a chez tous extravagance. Il n'y a pas d'étrangers qui ne tombent des nues en voyant le luxe des classes inférieures surtout; la même chose devrait les frapper chez les classes plus élevées s'ils considéraient qu'il n'y a pas, ou presque pas, de grandes fortunes dans le pays. Et cependant, il n'est pas rare de voir des familles qui ont simplement de l'aisance, déployer dans leur toilette et dans leurs équipages, une somptuosité digne des grandes fortunes européennes.

"Mais c'est particulièrement chez la classe des cultivateurs que le luxe cause des ravages déploraux; c'est là surtout qu'il est frappant, et qu'il excite l'étonnement de l'étranger; car nulle part en Europe on ne voit les cultivateurs étaler un luxe d'habits et de voitures comme au Canada. En les voyant, on les prendrait pour la classe bourgeoise la plus aisée de l'Europe. Les familles qui ont quelque revenu, l'absorbent tout entier par des dépenses exagérées; le cultivateur ne peut retirer de sa terre assez pour subvenir aux folles exigences de ses enfants et de sa maison; la fille de service dépense tout son salaire en objets de toilette; le jeune homme qui s'éloigne de sa famille pendant l'hiver pour aller travailler dans les chantiers, au lieu de ménager ce qu'il a gagné au prix de tant de sueurs pour se procurer une propriété, le dépense en habits et en voitures pendant l'été. En un mot, il faut le dire avec franchise, il y a peu, parmi les Canadiens, qui puissent se laver entièrement de cette faute, tous sont plus ou moins coupables.

"La raison en est évidente, le luxe est à l'ordre du jour, justifié par l'opinion publique; il faut marcher avec les autres au risque de se singulariser. Bien des individus déplorent ces excès, sont obligés de s'imposer des privations sous d'autres rapports pour paraître aussi bien que leurs voisins de même condition qu'eux, et pourraient vivre avec beaucoup plus de confort en ne faisant point ces vaines dépenses: "mais, vous diront-ils, que voulez-vous, nous serons signalés à l'opinion publique si nous tentons de nous montrer plus unis; nos enfants seront moins considérés," et c'est ainsi qu'un pauvre homme est entraîné, comme malgré lui, dans des dépenses qui compromettent son avenir et celui de sa famille.

Pour remédier à ce désordre, qui peut avoir des suites si funestes, il faudrait une entente parfaite parmi les Canadiens, et au besoin former des associations de personnes qui s'engageassent à diminuer leurs dépenses, à vivre comme vivaient nos pères, à ne pas rougir de s'habiller avec l'étoffe fabriquée dans le pays, au lieu d'aller s'endetter chez les marchands pour s'acheter un habit qui sied si mal à un cultivateur. A propos, nous avons vu avec plaisir, dans un journal, qu'à Québec, un certain nombre de citoyens se font un honneur de porter l'étoffe du pays.

"20. L'IVROGNERIE.—Un sentiment pénible s'empare de notre âme en abordant ce sujet. Nous nous reportons par la pen-

sée vers ces années dernières, au temps où l'ivrognerie, ce fléau de notre société, était disparu. Hélas ! ces beaux jours n'ont duré que trop peu de temps. Quel abîme de dépenses fut comblé par la cessation de ce désordre, que de confort fut apporté dans les familles, avec quel bonheur nous entendions dire à des petits enfants : "Maintenant que notre père ne boit plus, nous avons des vivres en abondance et de bons vivres." Mais le règne de la sobriété, qui rendait à tant de familles le bonheur, qui séchait tant de larmes, qui réhabilitait dans son honneur le peuple canadien, et sans lequel il n'y a pas de salut pour la nation, n'a fait que paraître ; il n'a pas eu le temps de produire tout le bien qu'on en pouvait attendre ; le terrible fléau a réparé pour causer des ravages plus affreux que jamais.

"Et disons-le en passant, l'ivrognerie d'aujourd'hui a un caractère plus alarmant que l'ivrognerie que nous déplorions avant le règne de la tempérance. Autrefois il n'y avait guères que les hommes qui y fussent adonnés ; peu de jeunes gens s'y livraient ; aujourd'hui, non seulement les jeunes gens, mais les enfants même donnent tête baissée dans ce vice détestable.

"On a tant parlé sur cette question que nous nous bornerons ici à en dire très-peu de chose. Il serait difficile, ou plutôt impossible, de constater tout le mal qu'a fait au peuple canadien l'excès dans l'usage de la boisson. Nous ne parlons pas du mal dans l'ordre moral, il est incalculable ; mais au point de vue de ses intérêts matériels et pécuniaires.

"Il y a cela de remarquable que le caractère canadien, naturellement jovial, sacrifie ses intérêts les plus chers dans le plaisir. Nous voyons, sans doute, au milieu de nous d'autres peuples faire des excès, dans l'usage de la boisson, plus odieux peut-être que ceux que nous déplorons ici chez les Canadiens, mais ce n'est jamais avec autant de préjudice pour leurs intérêts temporels. Pour les Canadiens-Français ivrognes, on dirait qu'il y a une fatalité particulière ; dans leurs excès, ils sacrifient tout ; il faut qu'ils deviennent pauvres, réduits à la mendicité.

Combien de fois n'en avez-vous pas vus au temps de la moisson, quand leur présence était strictement requise dans le champ, quitter l'ouvrage—les enfants suivant l'exemple du père—se rendre à l'auberge, y passer presque des journées entières ? Qu'arrive-t-il ? le temps de la moisson est avancé, réclamerait un travail prompt et assidu ; la pluie survient inattendue, continue deux ou trois jours et voilà pour cette famille une perte de cent ou deux cents piastres.

"Quel est celui d'entre nous qui ne pourrait nommer un certain nombre de Canadiens réduits à la misère, dont les terres sont passées entre les mains d'étrangers, par suite de leur malheureuse passion pour l'ivrognerie ? Tous les jours nous avons sous les yeux de ces tristes exemples ; le luxe et l'ivrognerie amènent ce funeste résultat.

"Voici l'histoire d'un nombre malheureusement trop grand de nos compatriotes : Un homme acquiert une belle terre ; avec des habitudes d'ordre, d'économie et un travail qui, sans être excessif est assidu, il peut l'acquitter auprès de celui de qui il l'a achetée, et transmettre un bel héritage à ses enfants. Mais il est adonné à l'ivrognerie ; tous les ans il consume en liqueur ce qui pourrait faire son paiement de terre. Puis, l'ivrognerie amène la paresse ; au lieu d'entretenir la ferme, de l'améliorer, une partie du temps se passe à l'auberge à fêter avec ses amis. La terre qui dans les commencements rendait avec abondance s'épuise, la récolte est maintenant loin de suffire aux dépenses, et cependant la famille ne diminue en rien ses excès ; la toilette chez les enfants est toujours extravagante, et la boisson continue à couler à grands flots. Bientôt on ne peut plus rencontrer les paiements de terre, ni les comptes de magasin ; puis, un autre écueil attend notre pauvre cultivateur. Aux deux monstres qui dévoraient sa propriété vient s'en joindre un troisième—*la cupidité*.

"30. LA CUPIDITÉ.—Elle ne dévore pas seulement la substance de l'ivrogne, mais encore celle de tous ceux qui, par une cause ou par une autre, tombent entre ses mains. Un homme, aujourd'hui, soit par mauvaise conduite, par maladie, ou par un accident quelconque, est-il incapable de rencontrer ses engagements, se voit-il forcé de faire un emprunt, il peut se considérer comme ruiné. Un certain

nombre d'individus, surtout étrangers, qui ont des capitaux, sont aux aguets ; quand un cultivateur a une propriété sur laquelle il peut donner une hypothèque, il trouvera facilement de l'argent à emprunter de ces individus sans entrailles comme sans pudeur ; mais à quel taux d'intérêt ? A douze, vingt, trente par cent. Le temps de payer arrive, notre homme n'a pas le moindre à-compte à donner. On lui fait renouveler le billet ; en lui chargeant toutefois l'intérêt de l'intérêt. Après un certain temps, on le poursuit, la terre est vendue par ordre de la Cour, le prêteur l'achète pour une bagatelle, et voilà un Canadien de plus réduit à la misère.

"Si ce fléau continue à faire ses ravages parmi nous, aidé du luxe et de l'ivrognerie, on peut dire pour la race canadienne-française, que ses beaux jours sont passés ; bientôt nous verrons le sol entre les mains de quelques spéculateurs étrangers."

Lecture du Rev. Messire Nercam sur l'Éducation, le 26 Mai 1857.

(Extrait de la *Minerve*.)

Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à la magnifique lecture donnée par le Révérend Messire Nercam, sur l'Éducation, ont pu admirer à loisir cette voix aimée qu'ils avaient apprise à vénérer au collège de Montréal. L'ancien directeur a dignement répondu à ce que l'on devait attendre de son talent vraiment distingué et de ses connaissances approfondies sur une question aussi importante que celle de l'éducation à laquelle l'éloquent *lecteur* a consacré, dit-on, presque toute sa vie.

Nous essaierons de reproduire son remarquable travail ; nous n'avons qu'un regret, celui de ne pouvoir rendre tout ce que la noblesse de parole et le charme de la prononciation la plus parfaite, répandaient d'attraits sur cette composition littéraire. Celui qui nous a parlé avec tant de grâce et de bonté, pendant près d'une heure, nous pardonnera les incorrections qui ne peuvent manquer de se glisser dans un travail aussi difficile que celui que nous entreprenons.

Le Rév. Messire Nercam a débuté à peu près en ces termes, en s'appuyant de deux hommes *entendus* sur sa matière, d'un grand Ministre d'Etat et d'un grand Philosophe.

Messieurs,

S'il est une chose qui se lie étroitement aux destinées d'une nation, qui doit exciter la sollicitude des gouvernements comme des particuliers, et qui soit capable de prévenir ou de préparer la ruine des générations à venir, c'est l'éducation des enfants : ainsi s'exprimait, au sortir de la Révolution française, un grand Evêque, Mgr. de Frayssinous.

Mgr. de Frayssinous et toute cette brillante jeunesse suspendue à sa parole, avaient vu et senti les secousses violentes qui avaient ébranlé l'édifice social jusque dans ses fondements ; ils avaient vu les plaies de la France : et en proclamant qu'une mauvaise éducation avait enfanté toutes ces tempêtes, tous cherchaient des remèdes dans la bonne éducation des enfants. Tout en effet est dans l'éducation, et le bonheur des familles, et l'avenir des individus, et la gloire et la prospérité des Etats. "Le maître de l'éducation, dit Liebnitz, est le maître du monde, et j'ai toujours pensé, ajoute ce grand homme, qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse." Qu'il me soit donc permis aujourd'hui d'offrir à cet auditoire, si distingué et si avide de s'instruire, un sujet aussi important et si digne de toute notre attention : comme il faut nécessairement nous borner dans un sujet si vaste, nous

parlerons seulement de *la fin* qu'on doit se proposer dans une éducation qui veut former un homme complet, et procurer le plein développement de ses facultés.

Cette éducation renferme essentiellement deux choses bien distinctes, éclairer l'intelligence et former le cœur. Le christianisme, source unique de toute véritable lumière, nous apprend que cet enfant que l'on veut élever est formé à l'image de Dieu, et l'éducation doit rétablir cette image dans sa perfection. Or Dieu, est lumière et charité : en lui, la lumière ne nuit point à la charité, ni la charité à la lumière : ainsi la religion veut que l'homme soit éclairé par la lumière de l'intelligence et que son cœur soit agrandi et dilaté par tout ce qu'il y a de pur, de noble, de généreux dans les ardeurs de la charité. Vous voyez dès l'abord que l'éducation est une chose si grande que pour l'accomplir il faut s'élever jusqu'à Dieu, cet éternel foyer de lumière et d'amour : Là, et là seulement, vous avez le vrai point de vue de l'éducation ; du sein des splendeurs divines, l'œil peut voir et admirer la grandeur et la sublimité de cette œuvre et apercevoir aisément le but où elle tend. Ce qu'elle se propose en premier lieu est donc d'éclairer et de développer l'intelligence.

La fin de l'éducation complète n'est donc pas d'enseigner telle ou telle langue en particulier, telle ou telle science, tel ou tel art ; elle veut, avant tout et par-dessus tout, développer et fortifier l'intelligence de cet enfant, et tout ce qu'elle lui fait étudier tend principalement à ce but, comme des rayons vers leur centre. Mais qu'on ne s'y trompe point, l'éducation ne peut obtenir ce but que par degrés. Non, ce développement ne peut jamais se faire tout d'un coup ; et en dépit de notre impatience, en dépit de l'esprit du siècle, où l'on voudrait faire tout marcher à la vapeur, où les hommes impatients paraissent comme des voyageurs haletants qui se pressent d'arriver vite à leur terme, il faudra toujours, malgré tout, suivre la double loi qui régit notre nature physique et morale. De même que le corps grandit peu à peu, et qu'il serait absurde d'employer des moyens artificiels pour hâter son développement, ainsi il faut que notre intelligence se développe insensiblement et par degrés.

Qu'on ne vienne donc pas nous dire pourquoi tant de belles et longues années à gémir sur des études sèches et ingrates ; une pareille question montrerait qu'on n'a jamais sérieusement réfléchi sur la marche lente et graduelle de la haute Education intellectuelle.

Oui, sans doute, elles sont belles les années de la jeunesse ; mais n'oubliez pas que ce sont des années de développement et de progrès ; et où surtout si vous voulez avoir une œuvre parfaite, il faut de la patience et du temps ; prenez donc garde ; ne précipitez rien ; cet enfant, ce jeune homme, que vous confiez à des maîtres habiles, laissez-le grandir et se développer sous l'action lente et persévérante de ces longues études ; c'est par ce travail continu, par ces efforts souvent répétés et successifs, c'est par ces 8 ans, 10 ans d'études, qu'il contracte des habitudes généreuses, et qu'enfin à force de temps et de travail son esprit se trouve parvenu à ce degré de développement intellectuel et moral, où l'enfant devenu homme est capable des plus hautes fonctions de la société. C'est ce qui faisait dire à un homme qui a longtemps approfondi la grande question de l'enseignement, M. Laurentie : "J'aime les méthodes lentes et laborieuses ; je laisse aller l'enfant selon la loi naturelle du développement, ne pensant pas

que l'homme s'improvise avant le temps, et que la perfection humaine doive jamais faire disparaître la loi simple et merveilleuse de la progression des âges.... Méfiez-vous d'un homme fait avant l'âge ; croyez à la lenteur des études." Fort de cette autorité, le Rév. Messire Nercam s'est écrié : croyez-moi, messieurs, ces paroles graves sont d'un homme qui entend le métier, et sont très-propres à faire sentir la haute importance de ces longues études classiques que l'on fait dans les bons collèges et qui développent progressivement les *premières intelligences* d'une nation destinée à devenir plus tard sa gloire et sa force.

Le *Lecteur* après avoir si bien démontré la première fin de l'éducation qui est d'éclairer l'intelligence, a passé au second et principal objet, qui est la formation du cœur. C'est ici surtout, a-t-il dit, le triomphe de la religion : hors de son sein vous ne trouverez jamais que des éducations profondément incomplètes sous ce rapport. Sachons-le bien ; un Corps savant pourra sans doute donner l'instruction ; mais pour qu'il puisse former le cœur, il faut nécessairement la religion. Voilà pourquoi, comme on l'a remarqué, cette révolution *athée* qui, après la proscription des anciennes corporations enseignantes, renversa les vingt-deux universités de l'ancienne France avec les nombreux collèges dont elles étaient le centre, ne sut rien édifier sur leurs ruines ; elle eut beau faire fonctionner les hommes les plus actifs et les plus intelligents ; tous leurs projets, leurs rapports, leurs discours, leurs décrets n'ont abouti qu'à une épouvantable confusion.

Ces hardis penseurs, si puissants quand il s'agissait de détruire, ou même d'organiser des forces matérielles, échouèrent devant ce problème si simple en apparence : élever un enfant, former une âme. Eux-mêmes sentaient leur impuissance, et l'avaient avec franchise : faux et menteurs sur tout le reste, ici il furent obligés d'être vrais :

" Il y a 4 ans, disait l'un d'eux, que les législateurs tourmentent leur génie pour fonder une *Education nationale* : qu'ont-ils établi ? Rien encore : aucun établissement n'a remplacé les anciens collèges."

Enfin, tous les hommes sensés, lassés de ces plans avortés d'Education sans base religieuse, et effrayés de l'avenir qui se préparait, s'écrièrent unanimement que la Religion était l'unique moyen d'élever les enfants, et tous les Conseils des Départements présentèrent au Conseil Législatif leurs vœux en ces termes :

" Il est temps que les théories se taisent devant les faits ; point d'Education sans Religion : les enfants sont livrés à l'oisiveté, au vagabondage le plus alarmant ; ils sont sans idée de la divinité, sans notion du juste et de l'injuste ; de là un peuple féroce et des mœurs barbares ; avec une pareille éducation on ne peut s'empêcher de frémir sur le sort qui attend les générations présentes et futures."

Non, non, jamais d'éducation vraie sans religion ; voulez-vous vous en convaincre par vous mêmes ? Entrez avec moi dans un collège ou une école où on ne tient pas compte de cette majesté suprême qui gouverne tout ; supposez un instituteur philosophe qui dédaigne de faire descendre parmi ces jeunes gens indisciplinés la royauté suprême de celui qui calme les tempêtes, qu'y voyons-nous ? Une indocilité tumultueuse, qui va quelquefois jusqu'à une espèce de rage tantôt bruyante, tantôt concentrée. Ce pauvre instituteur sent que cette puissance lui man-

que, parce qu'il n'a pas le pouvoir d'en haut. Au contraire, entrez dans un établissement où la religion domine; dès l'abord on sent que le doigt de Dieu est là, et que ce doigt puissant est comme le moteur universel qui fait marcher les rouages de ce mécanisme. Vous y voyez l'ordre, la discipline et la plus parfaite harmonie! Là, les maîtres sont revêtus d'un caractère sacré, et aux yeux de leurs disciples, ils paraissent porter l'image de la divinité qui les envoie; aussi, pendant que dans une maison où Dieu est oublié, ou bien, ce qui revient à peu-près au même, dans une maison où toute l'éducation religieuse se réduirait à mettre entre les mains des enfants un livre muet, sans aucun interprète sûr et infaillible, pendant que dans cette maison le cœur s'abaisse au sein même de l'instruction, ici au contraire, ces jeunes gens chrétiens se perfectionnent dans toutes leurs facultés et dans tout leur être, et, à mesure que leur esprit se développe par la culture des lettres humaines, leur cœur grandit sous les inspirations de la vertu. La religion, comme cet aigle divin dont parle l'Écriture, plane au-dessus d'eux, les excitant à s'élever avec elle, à fixer dans leur vol sublime le soleil de justice et à se perdre enfin dans le sein de Dieu. Là, le commandement est à la fois ferme et paternel; un geste, un regard, tout au plus un mot fait rentrer dans le devoir toute volonté récalcitrante. D'où vient cette soumission? Ah! c'est que de la religion catholique, comme autrefois de son divin fondateur, il sort une vertu secrète dont la puissance met tout à sa place; cette religion sainte, pénétrant les instituteurs eux-mêmes, anime constamment leur zèle à tout faire, pour surmonter les obstacles et les difficultés qui se rencontrent dans le travail pénible et souvent ingrat de l'éducation.

Mais si grand que soit le zèle religieux et chrétien, nous ne supposons pas qu'ils poursuivent et de prédications et de catéchismes leurs jeunes élèves. Ils comprennent que les paroles de la sagesse doivent être dispensées avec discrétion, qu'il ne faut point étourdir les oreilles du jeune âge ou lasser son attention; il faut que ce jeune cœur se façonne peu à peu et se développe comme l'esprit par des soins longs, industrieux et délicats, par des voies multipliées à l'infini: nous savons que la vertu chrétienne, qui seule est la vertu véritable, doit s'insinuer doucement, s'infiltrer en quelque sorte goutte à goutte dans l'âme de l'adolescent: par cette opération lente et efficace, elle investit cette âme, la pénètre peu à peu toute entière et dans tous les sens, cette âme jeune encore et vive dans ses impressions, grandit et se développe au milieu de cette heureuse atmosphère de religion et de piété. Elle se naturalise avec le beau, et la vertu, s'imprimant comme un cachet sur son cœur, y produit à la longue de ces traces profondes qui ne s'effacent jamais. Heureux enfant! heureux jeune homme! Dans l'enceinte de cette maison d'éducation qui abrite sa première enfance contre la contagion du vice, loin des influences pestilentiennes qui s'exhalent de toutes parts, il croîtra comme un arbre généreux sur un sol fertile, sous les mains d'un jardinier attentif. Il est vrai qu'il apporte avec sa nature bien des défauts à corriger; mais, comme l'arbuste est encore tendre, il sera facile de le redresser. S'il le faut, on coupera quelques branches inutiles ou nuisibles, et ainsi, par ces soins assidus, il s'embellira de qualités aimables, il s'enrichira de vertus précieuses; et, comme l'arbuste se cou-

ronne de fleurs au printemps, et de fruits en automne, ainsi cette âme, à l'ombre de la religion sainte qui la couvre et la féconde, se couronnera en son temps des fleurs et des fruits de la vertu.

Je ne puis tenir ce langage sans me rappeler d'anciens souvenirs: ce temps, où occupé à d'autres fonctions, j'avais sous les yeux une brillante jeunesse pleine d'avenir; je suis heureux, de témoigner ici que j'admiraient en elle une facilité comparable à tout ce que nous avons vu dans l'ancien monde; noblesse de cœur, délicatesse de sentiments, ouverture et docilité d'esprit, rien ne leur manquait, excepté des mains plus habiles pour les cultiver: chers enfants! chers jeunes gens! ils m'apparaissent comme une brillante vision d'espérance pour le bonheur et la gloire de leur pays: en voyant tel et tel enfant, travailler si bien à la culture de son esprit et de son cœur, je me plaisais à redire avec les parents de l'illustre patron du Canada: *Quis putas puer iste erit?* quel pensez-vous que sera cet enfant? et il me semblait que je pouvais répondre par les paroles de l'ange: cet enfant, eh! il sera grand devant le Seigneur. S'il est déjà si respectueux et si docile, si modéré et si sage dans sa conduite et dans ses discours, que sera-t-il donc plus tard quand les années auront calmé la fougue naturelle de son esprit et mûri ses facultés? Oh! alors il sera grand, et devant le Seigneur qui aura béni les prémices de sa vie, et devant les hommes qui admireront en lui les fruits d'un travail soutenu et le plein développement que donnent aux facultés humaines les soins d'une éducation forte et religieuse...

Me suis-je trompé dans mes prévisions?... Ici j'aime mieux me taire: la conduite de plusieurs qui m'entendent, leur fermeté courageuse, les succès qui ont déjà couronné leurs premiers efforts répondent pour moi et parlent mieux que tous les discours... Un jeune homme en effet qui a bien formé son esprit et son cœur par des études fortes sous le souffle vivifiant de la religion, se décèle dès ses premiers pas dans la société: ce n'est point là un demi-savant enflé d'un sot orgueil, un de ces parvenus turbulents et ingrats, un sujet inutile ou nuisible; mais un fils respectueux et tendre, un jeune homme affectueux et bon, un citoyen brave, généreux et paisible, un vrai Canadien qui avec l'amour de son pays a puisé l'amour de la religion sainte qu'il professe, qui comprend que la religion qui a si noblement consacré le berceau de cette incomparable colonie, la religion qui a fait de ces illustres colons d'autrefois, autant d'apôtres, de héros et de martyrs; la religion qui passe avec le sang de ces héros dans les veines canadiens, tient au sang de leurs enfants, qu'elle est le fondement et le soutien de la société et nationalité canadienne, et que le sentiment religieux dans un cœur canadien doit s'identifier et se confondre.

Laissez maintenant grandir ce jeune homme; laissez-lui fournir librement sa carrière; il ne manquera pas à ses hautes destinées; un travail consciencieux, de longs exercices dont l'ensemble est si merveilleusement efficace à former le caractère et à ennoblir le cœur, l'ont rendu capable de répondre aux exigences de l'état où il est appelé.

Voulez-vous qu'il soit dans les professions *lettrées*, la *médecine* ou le *droit*? Il apportera dans ses emplois cette sévérité de principes, ce sentiment du devoir, unique garantie des talents et de la probité nécessaires pour les remplir. Que voulez-vous qu'il devienne encore?

Ecrivain distingué, orateur, magistrat, législateur ? Il peut être tout cela à la fois ; rien ne sera au-dessus de lui, et, sans se hisser péniblement, il se trouvera au niveau des plus hautes positions de la société ? Mais non-seulement il peut *monter* ainsi graduellement jusqu'aux plus hauts degrés de l'échelle sociale ; il peut encore *descendre*, sans s'abaisser, jusqu'à la culture des champs ; il se gardera bien de rougir de cet art, le premier de tous et le plus indispensable aux besoins de l'homme ; et en y consacrant ses talents, il fécondera les campagnes, il enrichira son pays, et la terre pajera son travail intelligent et ses soins industriels par l'effusion des richesses qu'elle renferme dans son sein : quoi qu'il fasse, son cœur sera toujours noble et grand ; si viles que soient, en apparence, ses occupations, il saura toujours les ennoblir, et sans s'abaisser jusqu'à elles, les élèvera jusqu'à lui.

(A CONTINUER.)

XVI.—GUÉRISON D'ADELINE LEMONDE.

Nous, soussignés, François Xavier Lemonde, et Adèle Retule Belisle, son épouse, demeurant à Montréal, rue Mignonne, No. 241, certifions qu'Adeline Lemonde, notre fille, âgée de quatorze ans, a été guérie, par l'application de l'huile, qui brûle devant la statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié, honorée chez les Sœurs de la Congrégation de Montréal, en la manière suivante :

“ Le 30 novembre 1860, Adeline, qui, jusqu'à la veille de ce jour, avait joui d'une bonne santé, nous déclara, le matin, qu'elle se trouvait indisposée et qu'elle avait mal à la gorge, et en parlant ainsi, elle tomba sans connaissance.

Le médecin, appelé peu après, trouva que le mal de gorge avait déjà fait des progrès rapides, et que l'enfant était en proie aux accès d'une grosse et violente fièvre ; avant la fin de ce jour, elle eut, en effet, deux autres défaillances, où elle perdit connaissance comme la première fois, ce qui nous inspirait, avec raison, les plus vives inquiétudes. Nous lui donnâmes les remèdes prescrits par le médecin, et néanmoins la nuit fut très-mauvaise. L'enfant tombait même fréquemment dans le délire, par suite de la fièvre violente qui la consumait, et, dans cette extrémité, nous demeurâmes constamment l'un et l'autre auprès d'elle, à cause de la crainte où nous étions qu'elle n'expirât à chaque instant.

Le lendemain, samedi, Adeline, toujours accablée par le mal, se mit à nous dire : que les remèdes qu'on lui donnait ne lui procuraient aucun soulagement ; que Notre-Dame de Pitié la guérirait et qu'elle nous priait d'aller chercher, chez les Sœurs de la Congrégation, de l'huile de la lampe qui brûle devant la statue miraculeuse. Comme elle était alors dans un très grand affaiblissement, nous ne nous empressâmes pas de la satisfaire, de peur qu'elle vint à expirer pendant notre absence ; et ce délai, qui la contrariait, fut cause qu'elle nous fit la même demande jusqu'à trois fois.

Vers midi, le docteur étant survenu, la trouva dans un état de faiblesse extrême, presque sans pouls, le visage tout décomposé et reconnut qu'un côté de la gorge était déjà en suppuration. Il parut craindre pour la vie de l'enfant, ne nous dissimula pas le danger où elle était, nous recommanda de ne pas la perdre de vue et d'envoyer quelqu'un promptement chez lui pour y prendre un remède.

L'émotion que nous crûmes remarquer en lui, l'état alarmant de notre chère malade, la demande répétée trois fois de lui procurer de l'huile de N. D. de Pitié, en ajoutant que les remèdes ne lui faisaient aucun bien, enfin la nécessité d'envoyer quelqu'un chez le docteur : tous ces motifs nous déterminèrent à la satisfaire sans délai ; et sa mère s'étant rendue immédiatement chez les Sœurs de la Congrégation, lui apporta, en effet, l'huile tant désirée. L'enfant en témoigna beaucoup de joie, ne doutant pas qu'elle n'obtiât sa guérison par ce moyen. En effet, dès que nous lui fîmes sur la gorge une première onction avec cette huile, elle y sentit une vive démangeaison, elle éprouva en même temps un grand soulagement, non seulement à la gorge, mais encore par tout le corps, et alors sa fièvre la quitta. Ravis d'un changement si extraordinaire, nous répétâmes deux autres fois l'onction qui produisit toujours les plus heureux effets. L'enfant allait de mieux en mieux, comme à vue d'œil ; jusque là qu'éprouvant le besoin de manger, elle nous dit qu'elle avait faim, demanda à souper et soupa de fort bon appétit. Enfin le lendemain, dimanche, se trouvant parfaitement guérie, elle éprouva comme la veille, le même besoin de prendre de la nourriture, trouvant même que les heures étaient bien tardives ce jour-là, et prit de très-bon appétit tous ses repas ordinaires.

Nous n'omettrons pas ici une circonstance particulière, qui nous a paru digne de remarque, quelque légère qu'elle soit. Nous avons déjà dit, qu'en nous assurant que Notre-Dame de Pitié la guérirait, l'enfant ajoutait que les remèdes ne produiraient aucun effet sur elle, et il est à considérer que le docteur nous ayant recommandé le samedi, de lui donner le lendemain un certain purgatif, et n'ayant pu visiter l'enfant ce jour-là, nous étions assez embarrassés sur l'usage que nous devions faire de ce remède, voyant qu'il était inutile à l'enfant. Cependant, pour ne pas aller contre ses prescriptions, nous le lui donnâmes ; et chose étonnante, ce purgatif ne produisit sur elle aucun effet, et même ne l'empêcha pas, de prendre tous ses repas aux heures ordinaires.

Le lundi, le père de l'enfant ayant rencontré M. le docteur, celui-ci lui demanda avec empressement, comment était Adeline ; elle se porta très-bien lui répondit-il ! Surpris de cette réponse, le docteur voulut s'en assurer par lui-même, il alla donc le lendemain visiter l'enfant. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il

vit Adéline, qui le reçut et qu'il entendit lui répondre, en l'abordant : M. le docteur, je suis guérie. Il témoigna en effet son étonnement d'une guérison si prompte, car d'après le cours ordinaire des choses, l'enfant, si elle eut relevé de cette maladie, aurait dû rester longtemps, dans un état de faiblesse qui, en eût été la suite naturelle.

La guérison d'Adéline a été aussi solide qu'elle était prompte. Le vendredi suivant, 7 décembre, elle alla à l'église de Notre-Dame Piété, pour témoigner à la Ste. Vierge, sa juste reconnaissance, et aussi, pour participer aux exercices de la retraite qu'on y donnait aux *Enfants de Marie* ; et depuis elle a constamment joui d'une santé parfaite, allant même tous les jours à pied, de la maison, rue Mignone, au demi-pensionnat de la Congrégation, rue Notre-Dame, où elle reçoit son éducation.

D'après toutes les circonstances qui viennent d'être rapportées, nous sommes convaincus que cette guérison a été opérée par une assistance toute spéciale de Notre-Dame de Piété, et nous sommes heureux d'en donner ici ce témoignage, tant pour rendre hommage à la vérité que par reconnaissance pour la grâce signalée que nous lui devons, dans la conservation de notre chère enfant.

En foi de quoi, nous avons signé la présente déclaration, à Montréal, ce 14 janvier 1861.

FRANÇOIS-XAVIER LEMONDE, ✕

ADÈLE RETOLE-BELISLE, ✕

Epouse de F. X. Lemonde,

ADÉLINE LEMONDE.

Moi, Adéline Lemonde, atteste avoir été guérie par Notre-Dame de Piété, et pour lui donner une preuve de ma reconnaissance, je promets que mon plus doux devoir sera de l'aimer et de la servir, et de la faire aimer et servir de tout le monde.

ADÉLINE LEMONDE.

Un Normand qui craint de se compromettre,

OU MON ENFANT N'EN DIT JAMAIS TROP.

Voici comment les normands se tirent d'affaire devant les tribunaux, sans dire ni *oui* ni *non*, et cependant tout en *témoignant*.

En police correctionnelle, on appelait une cause de blessure par imprudence, dans laquelle figurait comme témoin un certain Piégay, du dit pays, aux environs de Thubœuf, ou à peu près.

Le président : Comment vous nommez-vous ?

Le témoin : Comment *que* je me nomme ? eh ! voilà : c'est comme qui dirait Jérôme-Etienne Piégay.

Le président : Votre âge ?

Le témoin : De mon âge, je suis de la République ou à peu près, des environs de l'an VIII, comme qui dirait 1801, ce qui doit me faire à peu près soixante ans et demi, ou soixante ans et six mois, aux environs ; d'ailleurs c'est facile à compter.

Le président : Votre demeure ?

Le témoin : A la Chapelle, environ le milieu de la rue, comme qui dirait aux environs du no. 62, à peu près.

Le président : Avez-été témoin de l'accident arrivé à l'enfant qu'une charrette a presque écrasé ?

Le témoin : J'en a été témoin si vous voulez, me trouvant avoir vu la chose par hasard, à peu près comme elle s'est passée.

Le président : Racontez au tribunal les détails qui sont à votre connaissance.

Le témoin : Au meilleur de ma connaissance, c'est que je me trouvais sur la route, environ le bas côté, comme il pouvait être deux heures et demie, deux heures trente minutes à peu près. En ne pensant à rien, je regarde devant moi, la valeur de quinze pas environ, comme qui dirait trente ou trente-cinq ou six pieds, et je vois sur le pavé, environ à deux pieds et demi, une charrette d'environ un cheval qui marchait vide, aux environs d'un fort pas ou d'un petit trot. Et voilà qu'un moutard, qui m'a fait l'effet d'être en culotte, de cinq ans et demi environ, ou cinq ans et six mois, a l'idée de traverser le pavé, comme qui dirait d'aller en travers, à peu de chose près ; et, ma foi, soit qu'il ait mal pris son élan, ou autre, la voiture lui passe sur le milieu du corps, aux environs des reins ou tout près.

Le président : Croyez-vous qu'il y ait eu, de la part du voiturier, imprudence ou inattention ?

Le témoin : C'est aux environs de quelque chose comme cela, ou peu s'en faut ; le charretier m'ayant fait l'effet d'être à moitié soûl, comme qui dirait aux trois quarts en train.

Après cette déposition, accompagnée de gestes plus dubitatifs, plus incertains encore que le texte verbal, le Normand se retire et va s'asseoir à peu près aux environs des alentours de la troisième banquette, comme qui dirait entre un monsieur et une dame, ou à peu près, persuadé qu'il avait éclairé la justice et heureux d'avoir sauvé les vieilles traditions de prudence, succées avec le lait.

Combien de fois pour arriver à cette perfection du genre, avait-il dû entendre le conseil sur lequel ont vécu tant de générations enseignantes, de Caen à Domfront : " Mon enfant, n'en dit jamais trop ! "

Moyen pratique de conserver les pommes de terre.—Plusieurs personnes ont conservé leurs pommes de terre, qui étaient malades, en les faisant tremper dans un *lait de chaux* pendant deux ou trois heures environ. On les fait sécher à l'ombre, dans un local bien aéré ; puis on les dépose en tas dans un local pas trop humide.

La palpe ou substance charnue des pommes de terre se durcit par là sans rien perdre de ses propriétés nutritives ; la maladie s'arrête dans celles déjà attaquées et n'atteint pas celles qui sont saines.

LES LIVRES pour distribution des prix que nous avons vu à la librairie de MM. J. B. Rolland & Fils méritent une mention particulière, et nous les recommandons à MM. les Commissaires d'Écoles et aux maisons d'Éducation. Le choix est tel que l'on ne peut désirer rien de mieux, sous le rapport de la nouveauté des sujets, de l'élégance des cartonnages, des reliures et de la variété des formats et des prix.

ERRATA.

Dans l'article intitulé : *L'enfant, le vieillard et le serpent*, page 191, 5e ligne, au lieu de

Le vil éclat de ses jours

Lisez :

Le vil éclat de ses *joues*.

14e ligne, au lieu de

Fuyez, jeunes enfants, cette vie enchantée

Lisez :

Fuyez, jeunes enfants, cette *rive* enchantée.